

Du Service Economie Emploi de Roche aux Fées Communauté	Destinataires : Entrepreneurs – Dirigeants – Services Ressources des entreprises du Territoire de Raf_Co.
Version 2 : mise à jour le : 01/04/20 <ul style="list-style-type: none">- Covid_19 Avocat/Solidaires- Coordonnées CCI- Recrutement : Info Pôle Emploi et Point Accueil Emploi- Autre contact : UE35- Plateforme Entreprises Unies en Bretagne	
Objet : Mémo Contacts et les plans Covid_19	

Durant la période de crise sanitaire, le gouvernement, les Ministères et les partenaires de l'économie et de l'emploi s'organisent et mettent en place des mesures d'accompagnement et de soutien.

L'équipe du service Economie/Emploi vous propose ce document de synthèse. Les informations et les liens, non exhaustifs, peuvent connaître des évolutions en fonction de l'actualité.

Le portail de l'Économie, des Finances, de l'Action et des Comptes publics propose un document cadre : <https://www.economie.gouv.fr/coronavirus-soutien-entreprises>
Accès au pdf mis à jour le 25/03 17h
<https://www.economie.gouv.fr/files/files/PDF/2020/Coronavirus-MINEFI-10032020.pdf>

Besoins de contacts, de liens à jour, des questions, des conseils :

Le portail de la DIRECCTE- La Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de Bretagne publie et met très régulièrement à jour sur le site suivant : <http://bretagne.direccte.gouv.fr/Coronavirus-accompagnement-des-entreprises>

Le portail du Ministère du travail vous informe sur le dispositif exceptionnel d'activité partielle : <https://travail-emploi.gouv.fr/emploi/accompagnement-des-mutations-economiques/activite-partielle>

Le Conseil national des barreaux lance l'opération spéciale « COVID-19 / Avocats solidaires » : Droit du travail, de la famille ou mesures économiques sont autant de sujets qui s'accompagnent de questions. Que vous soyez un particulier, une TPE/PME, un artisan... les avocats sont là pour vous aider dans la crise.

https://www.avocat.fr/actualites/operation-covid-19-avocats-solidaires?fbclid=IwAR1LA111vzCRk705wgOlzz9dzSArzFOwhz5L_y7DxIVuZsRumXhaGurnVoc

1. Vos interlocuteurs de 1^{er} niveau pour un accompagnement global :

1.1 Les Chambres consulaires

Les chambres ont un rôle d'écoute et d'information de 1^{er} niveau et accompagnent les entreprises dans la réalisation des démarches administratives :

1.1.1 CCI Chambre de Commerce et Industrie 35

Une cellule de soutien aux entreprises mobilise toutes les équipes 35 en lien avec le niveau régional et national :

Par téléphone au **02 99 33 63 03**

Ou par mail : entreprises-difficultes-coronavirus@ille-et-vilaine.cci.fr

Le site de la CCI35 affiche les mesures actualisées.

<https://www.ille-et-vilaine.cci.fr/>

Pour les autres services, privilégier les demandes par mail :

Centre des Formalités de Rennes et Vitré cferennes@ille-et-vilaine.cci.fr

Chambersign Chambersign@ille-et-vilaine.cci.fr

Cartes et attestations professionnels de l'immobilier cfe-immobilier@ille-et-vilaine.cci.fr

Création d'entreprise creation@ille-et-vilaine.cci.fr

Autres infoplus@ille-et-vilaine.cci.fr

Pour les demandes urgentes, notamment concernant les formalités : **02 99 33 66 66**

Les conseillers de proximité du territoire, tous en télétravail, sont aussi joignables sur leur mobile ou sur leur mail :

- Création, reprise d'entreprise, Initiative Portes de Bretagne :
Florence LENOIR flenoir@ille-et-vilaine.cci.fr
- Accompagnement des commerces, Pass commerce :
Nathalie CHASSERIE nchasserie@ille-et-vilaine.cci.fr
- Accompagnement des Industriels et responsable de la Délégation des Marchés de Bretagne : Jean-Louis TURMEL jturmel@ille-et-vilaine.cci.fr

La CCI propose de mettre en relation les l'offres et demandes (matériels, consommables, machines-outils, expertises ...)

Inscrivez-vous, proposez vos services, formulez vos besoins via ce lien :

<https://www.ille-et-vilaine.cci.fr/actualites/covid-19-la-cci-ille-et-vilaine-stimule-les-synergies-inter-entreprises>

1.1.2 CMA Chambre des métiers et de l'artisanat 35

<https://www.cma35.bzh/ille-et-vilaine/ille-et-vilaine/>

Préciser votre numéro de téléphone ainsi que l'objet à clea@cma-rennes.fr

Par téléphone **02 23 50 05 00**

Ou votre conseiller.e habituel.le

Page Facebook CMA 35 Twitter CMA 35 @CMA_35

1.1.3 Chambre Agriculture 35

Un numéro vert Chambre d'agriculture à la disposition des agriculteurs pour poser toutes leurs questions en direct aux conseillers : **0801 902 369**.

La publication, en permanence, d'informations actualisées mises à jour au quotidien sur notre site web www.chambre-agriculture-bretagne.com

Une lettre d'information d'actualité "agriculture face au coronavirus" envoyée aux agriculteurs qui le souhaitent par mail avec les dernières informations mises à jour.

Pour tous les dossiers en cours, les conseillers sont joignables sur leur portable et par e-mail

Un numéro vert **0801 902 369**

Nous vous invitons à suivre l'actualité de ces partenaires sur les sites internet, mais également sur les réseaux sociaux.

1.2 Les autres interlocuteurs

1.2.1 BGE

<https://www.bge-bretagne.com/>

Chef d'entreprise, freelance, indépendant...la BGE propose gratuitement des rdvs individuels à distance pour répondre à vos questions et vous éclairer sur votre projet !
Contactez-les par mail : formation@bge35.com

La Bge 35 met aux services des travailleurs indépendants du 35 les plus fragiles :

- *travailleur handicapé,*
- *bénéficiaire du Rsa ou Ass,*
- *créateurs d'entreprise des QPV*
- *et des personnes au chômage de plus de 12 mois au moment de la création*

L'objectif de ce nouveau dispositif ?

Conseiller les dirigeantes et dirigeants sur les aides possibles, sur la mise en place de ces aides/reports de charges etc. et sur la mise en place d'un plan d'action pendant et après la crise.

La personne peut être reçue en visio ou par téléphone entre 1 à 4 rdv.

Si vous souhaitez échanger sur vos difficultés, sur l'impact de la crise sur votre activité et sur les moyens d'y faire face (aides, conseils, stratégie à mettre en place etc.), n'hésitez pas à contacter :

mathieu.aumard@bge35.com

06 79 87 29 08

1.2.2 L'union des Entreprises 35

Le réseau vous propose en page « Actu » une présentation du plan majeur de soutien aux Entreprises.

https://www.ue35.fr/nos-services/covid19_continuite-de-lactivite-economique/

2. Vos interlocuteurs pour un accompagnement financier :

La Région Bretagne a voté un plan massif d'aide de 103 M€ de mesures exceptionnelles :

<https://www.bretagne.bzh/actions/grands-projets/covid-19/un-soutien-massif-aux-entreprises/>

BPI France (prêt de soutien trésorerie) : <https://www.bpifrance.fr/A-la-une/Actualites/Coronavirus-Bpifrance-active-des-mesures-exceptionnelles-de-soutien-aux-entreprises-49113>

France Active (solutions de financement adaptées)

<https://www.franceactive.org/actualites/france-active-a-vos-cotes-face-a-la-crise/>

URSSAF ille-et Vilaine : <https://www.urssaf.fr/portail/home/votre-urssaf/urssaf-bretagne.html>

DGFIP (pour délai de paiement et aide du fonds de solidarité) :

<https://www.impots.gouv.fr/portail/>

2 Vos Interlocuteurs pour vos besoins en recrutement

Pour les entreprises qui souhaitent recruter maintenant (Etablissements hospitaliers, Entreprises agro / agricole). Ou poursuivre ou anticiper des recrutements.

2.1.1 Pôle Emploi

Une plateforme téléphonique à votre service : 39 95.

<https://www.pole-emploi.fr/accueil/>

2.1.2 Point Accueil Emploi

Des Conseillères mobilisées pour prendre vos besoins en compte :

Zone de Janzé et Martigné-Ferchaud 02 99 47 16 67	Zone de Retiers 06 30 65 32 86
pae.janze@ccprf.fr	pae.retiers@ccprf.fr
pae.martigneferchaud@ccprf.fr	

3 3. Les autres contacts utiles

3.1.1 Brigade Gendarmerie de Janzé : Prévention des atteintes contre les commerces et les entreprises



La gendarmerie est à votre disposition. Au quotidien, les brigades de proximité assurent des services de surveillance et de sécurisation.

Au niveau départemental, les référents sureté de la gendarmerie vous délivrent les conseils en matière de sûreté afin de lutter contre des actions malveillantes possible. Vous pouvez contacter la cellule de prévention technique par mail :

cptm.ggd35@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Brigade Territoriale Autonome de Janzé : 02 99 47 03 18

Brigade Territoriale Autonome de Retiers : 02 99 43 51 05

Des fiches conseils sont disponibles sur le site www.referentsurete.fr

3.1.2 Renforcement des mesures de vigilance cybersécurité - Télétravail

Plus d'informations et de conseils sur :

<https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/actualites/coronavirus-covid-19-vigilance-cybersecurite>

3.1.3 Le Smictom Sud Est 35 (collecte et traitement des déchets)



<http://www.smictom-sudest35.fr/>

Un Accueil téléphonique 02 99 74 44 47

Et un Accueil numérique contact@smictom-sudest35.fr

Ouvert de 9h à 12h30 et de 14h à 17h. Du Lundi au Vendredi.

3.1.4 Entreprises Unies en Bretagne

Une plateforme numérique d'échanges pour recenser et mettre en relations les offres et demandes des entreprises dans le contexte Covid19. Elle a été créée en partenariat avec l'Etat, l'ARS, Bretagne Développement Innovation et Biotech Santé Bretagne

<http://www.entreprisesuniescovid19-bl2n.bzh>

contact@entreprisesunies-covid19.bzh

Mobilisation du Service Economie/Emploi

Amandine Le BRAS 06 98 52 19 57

Amandine.lebras@ccprf.fr

Responsable Economie Emploi

Maud BATAILLE 06 67 35 66 00

Maud.bataille@ccprf.fr

Manager Espace Entreprises/Emploi La Canopée